

MÂLAY LE PETIT

Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le 05/02/2021

ID : 089-218902401-20210205-DE_2021_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Séance du 30 Janvier 2021

MEMBRES EN EXERCICE : 11 - PRESENTS/REPRESENTES : 11

Présents : Mme Danielle POUTHÉ Maire, Mme Nicole VINCENT 1^{ère} adjointe, M. Stéphane MANZONI 2^{ème} adjoint, Mr PALSON Jean-Pierre 3^{ème} adjoint, M. Philippe BOURCIER, ALVES Henrique, M. Sébastien MISSAULT, Mme Anne-Marie LOPEZ, Mme Annie ROMANIW, Mme Claudette COLLOT et Mme Martine ROSSIGNOL conseillers
Secrétaire de séance : Mr Stéphane MANZONI

2021/06/3.3 : TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE ET COLOMBARIUM

Mme Le Maire expose au conseil que les tarifs du cimetière doivent être revus. Elle donne des éléments sur les pratiques tarifaires des communes avoisinantes

Mme Le Maire propose les tarifs suivants pour les concessions :

30 ans 200 euros

50 ans 350 euros

Renouvelable à terme pour 15 ans à 150€.

Mme Le Maire propose les tarifs suivant pour le columbarium :

15 ans pour 250 euros

30 ans pour 500 euros

Renouvelable à terme pour 15 et 30 ans au tarif en vigueur au renouvellement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- de fixer les montants suivant pour le cimetière :

- 30 ans 200 euros
- 50 ans 350 euros
- Renouvelable à terme pour 15 ans à 150€.

- de fixer les montants suivant pour le columbarium :

- 15 ans pour 250 euros
- 30 ans pour 500 euros

Renouvelable à terme pour 15 et 30 ans au tarif en vigueur au renouvellement

VOTE	POUR	CONTRE	BLANC
	11	0	0

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

